

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 34 (1962)  
**Heft:** 11

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

Notre couverture :

La cité Frankental-Höngg (Sauter, architecte) vient d'être inaugurée à Zurich.

15

<b>Edition</b>	Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne
	<p>LAUSANNE Fr. Gilliard, architecte F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale E. Virieux, architecte</p> <p>GENÈVE Dr A. Montandon E. Martin, architecte</p> <p>NEUCHÂTEL F. Decker, architecte</p>
<b>Comité de patronage</b>	FRIBOURG R. Aeby, architecte
<b>Rédaction</b>	Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, 6, place du Château, Lausanne tél. (021) 21 65 30
<b>Comité de rédaction</b>	Président : A. Maret Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga
<b>Administration et publicité</b>	Avenue de Tivoli 2, Lausanne Chèques postaux II 66 22 Tél. (021) 22 60 43
	Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :
	USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
	FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses
	SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
	SCH Société coopérative d'habitation, Genève
	SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
	SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève
	FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève
<b>Abonnements</b>	Suisse : Fr. 9.60 par an. Etranger : Fr. 12.60 Prix du présent numéro : Fr. 1.10. Chèques postaux II 66 22

## Résolution

Les participants à la « Journée du logement » organisée à Lausanne, le 27 octobre 1962 par les Commissions sociales des Eglises, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, l'Union suisse pour l'amélioration du logement et plusieurs organisations d'utilité publique, après avoir entendu des exposés relatifs aux conséquences de la situation actuelle du problème du logement, demandent aux autorités fédérales, cantonales et communales :

1. de lutter contre la spéculation sur les terrains en élaborant les dispositions légales nécessaires et en prenant toutes autres mesures appropriées.
2. de combattre la démolition d'immeubles non vétustes et la transformation de logements à d'autres fins en édictant la législation indispensable.
3. de créer des logements à loyer modéré dans toutes les régions où sévit la pénurie d'appartements de cette catégorie, d'adapter les dispositions de l'arrêté fédéral du 31 janvier 1958 aux conditions actuelles de la construction et de les rendre applicables à de plus larges cercles de la population.
4. d'affecter à la construction d'appartements à loyer modéré un montant correspondant au moins à l'impôt sur les gains immobiliers.
5. de reviser les dispositions légales fédérales concernant le contrôle des loyers dans les deux directions suivantes :
  - a) adapter le contrôle existant aux circonstances actuelles de manière que le rendement locatif assure l'entretien normal des immeubles.
  - b) instituer une réglementation des loyers des logements mis sur le marché après le 1<sup>er</sup> janvier 1947 afin de lutter contre les hausses abusives de loyer de cette catégorie d'appartements.

## Sommaire :

Le XXVI <sup>e</sup> Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement du territoire . . . . .	17
L'urbanisation en Amérique latine . . . . .	25
Inauguration du quartier d'habitation de Frankental-Höngg et de la rue Konrad-Ilg . . . . .	26
La cité « Hinterberg », à Saint-Gall . . . . .	29
Une circulaire française relative à la maison familiale et à l'urbanisme . . . . .	30
Le VII <sup>e</sup> Congrès de l'U. I. A. . . . .	32
Enseignements d'une campagne de mesures phoniques dans les logements . . . . .	33
A Londres, une conférence suggère la création d'un Centre international de constructions scolaires . . . . .	33
Le colloque d'Athènes sur le spectacle de foule, hier et aujourd'hui . . . . .	34
Le ménage simplifié . . . . .	34
L'équipement du département du Jura . . . . .	37
Un village de Nubie . . . . .	41
La mort de l'architecte Alexandre Vlassov . . . . .	42
Protégez les forêts . . . . .	45
Aux communes qui cherchent à vendre du terrain industriel . . . . .	45
Protection des eaux, des sites et de la nature . . . . .	46
Fleurs du dimanche soir . . . . .	49
Renseignements commerciaux, bibliographie . . . . .	51